

Communiqué de presse, 21 juin 2021

L'Institut français de la mer et le musée national de la Marine consolident leur coopération en devenant partenaires

Eudes Riblier, Président de l'Institut français de la mer, et le Commissaire général de la Marine Vincent Campredon, Directeur du musée national de la Marine, ont signé ce vendredi 18 juin une convention de partenariat institutionnel.

Après l'Académie de marine, l'Institut français de la mer intègre le réseau de partenaires du musée national de la Marine en tant qu'acteur majeur et fédérateur de la communauté maritime.



© Musée national de la Marine

Eudes Riblier, Président de l'Institut français de la mer et Vincent Campredon, Directeur du musée national de la Marine

L'Institut français de la mer et le musée national de la Marine sont animés d'une même vision : rendre le fait maritime plus familier de tous les Français, donner le goût de la mer et transmettre au grand public la conscience des enjeux maritimes d'aujourd'hui et de demain.

Fortes de la complémentarité de leurs missions, de leurs valeurs et de leur rayonnement, les deux institutions ont souhaité se rapprocher en vue d'associer leurs compétences et leur expertise, et de concourir à leur enrichissement et leur rayonnement mutuels.

Les principaux axes de collaboration envisagés, qui permettront de créer durablement des liens forts entre les deux partenaires, sont de trois ordres :

- Collaboration et échanges culturels et scientifiques, notamment éditoriaux
- Programmation d'activités culturelles et d'événements en commun (conférences, colloques, expositions, etc.)
- Échanges de visibilité et valorisation des projets communs

La réouverture du site parisien du musée, situé dans le Palais de Chaillot à Paris, est prévue en fin d'année 2022.

Le musée national de la Marine

Établissement public administratif placé sous la tutelle du Ministère des Armées, le musée national de la Marine est à la fois un musée d'art et d'histoire, de sciences et de techniques, d'aventure humaine et de tradition populaire. Il est implanté sur sept sites distincts du territoire national : à Paris au Palais de Chaillot (fermé jusqu'en 2022 pour rénovation) et dans les ports de Brest, Port-Louis (Morbihan) Rochefort (2 sites), Toulon, ainsi qu'à Dugny (93) avec son centre de conservation et de ressources.

Un large projet de transformation est en cours dont l'ambition est de réinventer le musée en un haut lieu culturel maritime contemporain, un lieu de référence ouvert sur le monde comme sur son temps, un forum permettant la rencontre et l'échange autour des grands enjeux qui parcourent la planète bleue.

Président du conseil d'administration : Olivier Poivre d'Arvor

Directeur : Vincent Campredon

L'Institut français de la mer

L'Institut français de la mer, association reconnue d'utilité publique, a pour mission de sensibiliser les Français au rôle fondamental de la mer dans tous les domaines, notamment dans les domaines scientifique, technique, culturel, militaire, économique ou de loisir.

Il s'intéresse aussi bien à l'Océan et à son lien avec le climat qu'au droit maritime international, aux ressources marines vivantes ou fossiles, aux transports maritimes et aux activités portuaires, à la construction navale, aux sports de mer et à la plaisance, ou au patrimoine maritime.

Il réalise sa vocation par des actions de recherche, de formation et d'information, dirigées aussi bien au grand public qu'aux décideurs ou aux instances internationales. Il organise des colloques et des conférences qui sont l'occasion de débats sur les grands sujets maritimes du moment.

Il publie la « Revue maritime », revue de débats et d'opinions sur tous les sujets ayant trait à la mer.

Président : Eudes Riblier

Secrétaire général : Régis Menu